

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

- 6 . Questions du public
Aucune question.

7 . ÉTUDE DES DOSSIERS:

7.1 DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION DE TRAVAILLER

Adoption, approbation ou consultation (résolutions au besoin)

7.1.1 Horaire de l'entrée progressive au préscolaire 2022-2023 (approbation)

Sophie présente le plan de l'horaire de la rentrée progressive pour le préscolaire.

Résolution 2022-05-25 - 01 - Entrée progressive au pré-scolaire 2022-2023

CONSIDÉRANT QUE la formule d'entrée progressive au préscolaire est appréciée autant par le personnel que par les élèves et leurs parents.

CONSIDÉRANT QUE le modèle pour 2022-2023 est superposable à celui de l'année qui se termine.

CONSIDÉRANT QUE dans le contexte actuel de la pandémie, il est requis de se donner une latitude pour respecter les directives qui seront données par la santé publique, et qu'il est possible qu'il y ait des changements avant le début de l'année scolaire.

IL EST RÉSOLU d'approuver la formule d'entrée progressive au pré-scolaire qui est proposée, en se donnant la latitude de l'adapter aux consignes qui seront en vigueur à la fin août 2022.

Adoption

<https://drive.google.com/file/d/1pzpjNUNj0>

Suivi - échéancier

7.1.2 Plan de lutte à l'intimidation : évaluation et actualisation (adoption)

Sophie présente l'évaluation et l'actualisation du plan de lutte à l'intimidation. L'équipe-école a constaté une augmentation des situations de violence verbale et physique durant l'année en cours par rapport à l'année précédente. Il est possible que la hausse s'explique par la reprise d'interactions plus nombreuses entre les classes avec la fin des bulles-classes. Les situations problématiques sont plus nombreuses dans la cour et au service de garde. Une intensification de la réflexion et des interventions a été faite pour ces sites.

Proposée par Dalia Gesualdi-Fecteau.

Appuyée par Yacine Bouyahmed.

Adoption à l'unanimité.

Adoption

<https://drive.google.com/file/d/1uLiRgWcmz5226q>

Ø

<https://drive.google.com/file/d/14UElIiA97GzLXL6x>

<https://drive.google.com/file/d/14UElIiA97GzLXL6x>

Ø

<https://atelier.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/intimidation-et-violence/>

Ø

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

<p>Résolution 2022-05-25 - 02 - Plan de lutte contre la violence et l'intimidation - Évaluation et actualisation</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le plan de lutte à l'intimidation évolue d'année en année en fonction des événements et des enjeux.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le plan de lutte à l'intimidation a été mis à jour pour l'année 2022-2023, en prenant notamment en considération les nouvelles situations rencontrées dans le contexte des bulles-classes liées aux mesures sanitaires en vigueur.</p> <p>CONSIDÉRANT QUE le contenu du plan de lutte mis à jour a été présenté par la directrice lors de la rencontre du CÉ du 25 mai 2022.</p> <p>IL EST RÉSOLU d'adopter l'évaluation et l'actualisation du plan de lutte pour contrer l'intimidation 2022-2023 tel que présentées ce jour.</p>	<p>Est-ce qu'on avait gardé le bout en rouge qui datait de l'an passé???</p>
<p>7.1.3 Journées pédagogiques 2022-2023 - sorties (approbation)</p> <p>Discussion: une discussion a lieu sur la mise en place d'un fonds de solidarité afin que tous les élèves souhaitant y aller mais ne disposant pas des moyens puissent participer. L'ADOPTION DU PROGRAMME DE JOURNÉES PÉDAGOGIQUES EST REPORTÉE AU PROCHAIN CÉ</p>	<p>Proposée par Émilie Furlotte. Appuyée par Catherine Bertrand. Adoption à l'unanimité.</p>
<p>Discussion... il manque énormément d'éléments sur la discussion... et le pourquoi du report.</p> <p>Suite à une confusion lors de l'envoi, la version transmise pour le calendrier des journées pédagogiques et des coûts associés pour 2022-2023 n'est pas le bon. Il manque par ailleurs certaines confirmations à Édith pour pouvoir compléter le tableau. L'approbation est donc remise au prochain CÉ. Advenant le cas où l'ensemble des informations ne seraient pas disponibles le 8 juin, Édith pense pouvoir assumer les coûts supplémentaires au 9\$ pour la 1re journée pédagogique afin de pouvoir faire l'approbation lors de la rencontre de préparation de l'AG à la rentrée.</p> <p>À chaque année, les membres du CÉ essaient d'envisager différents moyens pour permettre une équité - l'accès aux activités avec un coût supérieur à 9\$. Dalia souhaite proposer la constitution d'un comité lors de l'AG de septembre 2022 pour se pencher sur le sujet de manière plus approfondie, par exemple de concert avec la Fondation.</p>	<p>Suivi - échéancier Ø</p>
<p>7.1.4 Budget pour la fête de fin d'année</p>	<p>Suivi - échéancier</p>

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

La directrice présente l'état des finances du fonds de la contribution volontaire. Il reste près de 1600\$. Il n'y a donc pas d'enjeu pour accorder au comité de la fête de fin d'année le budget discuté lors de la rencontre du Cé du 25 avril dernier.

Résolution 2021-2022

CONSIDÉRANT QUE la fête de fin d'année aura lieu le 22 juin 2022

CONSIDÉRANT QUE certains coûts sont associés à l'organisation de la fête fin d'année

IL EST RÉSOLU d'accorder un budget maximal de 500,00\$ pour la fête de fin d'année

CONSIDÉRANT QUE

CONSIDÉRANT QUE

CONSIDÉRANT QUE

CONSIDÉRANT QU'

IL EST RÉSOLU

<https://drive.google.com/file/d/1QSRtpoldi> Ø

On avait refait une résolution???

Proposée par Yacine Bouyahmed.

Appuyée par Émilie Furlotte.

Adoption à l'unanimité.

Adoption

<https://drive.google.com/file/d/1B0g13mxFwINRlc> Ø

<https://drive.google.com/file/d/1B0g13mxFwINRlc>

<https://drive.google.com/file/d/1Dqvo6w8qEREZql>

<https://drive.google.com/file/d/1Dqvo6w8qEREZql>

<https://drive.google.com/file/d/1Dqvo6w8qEREZql>

<https://drive.google.com/file/d/1VqTqiv1Qstf->

<https://drive.google.com/file/d/1VqTqiv1Qstf->

<https://drive.google.com/file/d/1VqTqiv1Qstf->

Suivi - échéancier

7.2 DOSSIERS OÙ IL EST QUESTION D'ÊTRE INFORMÉ

7.2.1 Kermesse des valeurs

La kermesse des valeurs aura lieu le 9 juin prochain. Description... Comité organisateur? Comité bienveillance???

Suivi - échéancier

Ø

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

	<p>7.2.2 Calendrier scolaire 2022-2023</p> <p>Informations +/- discussion</p>	<p>Suivi - échéancier</p> <p>∅</p>
	<p>7.2.3 Rencontres des CÉ - virtuelles vs présentielles</p> <p>Le CSSDM a émis la directive de la reprise des Conseil d'établissement en présentiel. L'avis a finalement éclairci le mécanisme par lequel les séances ont pu se tenir de manière virtuelle depuis mars 2020 : une disposition du décret d'urgence sanitaire (arrêté 2020-029) n'a pas été renouvelé le 30 mars 2022, nécessitant donc la reprise des CÉ en présentiel.</p> <p>Sophie a validé la possibilité pour des personnes vulnérables ou en isolant d'assister à distance avec le CSSDM. Cela est possible, autant que possible en ayant tout de même le quorum en présentiel.</p> <p>Anne mentionne qu'il lui semblerait opportun que le CP discute l'an prochain de la possibilité de faire des démarches pour une éventuelle modernisation de la Loi sur l'instruction publique afin de permettre la tenue de rencontre de Conseils d'établissement virtuelles ou en présentiel de manière flexible, selon le contexte propre à chaque école.</p>	<p>Suivi - échéancier</p> <p>∅</p>
	<p>7.2.4 Régie interne</p> <p>Considérant les dernières directives concernant la tenue virtuelle des rencontres du Conseil d'établissement, des modifications devront être faites à la proposition de Régie interne. La finalisation du document est donc reportée à l'an prochain, car Anne n'est pas en mesure de faire les changements à court terme. Elle transmettra tous les documents de travail à l'équipe de l'an prochain.</p>	<p>Suivi - échéancier</p> <p>∅</p>
	<p>7.2.5 Formation obligatoire pour les membres du CÉ</p> <p>Rappel : les membres du Conseil d'établissement doivent remplir le sondage envoyé par le CSSDM pour confirmer qu'ils ont complété la formation obligatoire.</p> <p>https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0blmbDdG10qsfSVDuUeXH71JuY2gBDVovYfSUr_MGL5UQ0wZTFlEMDdZlBxUjUwTFFERUtYRkcYRi4u&wddLO</p>	<p>Suivi - échéancier</p> <p>∅</p>
<p>8 . Comités</p> <p>Aucune information.</p>		<p>Suivi - échéancier</p> <p>∅</p>
<p>9 . Fondation</p> <p>Aucune information.</p>		<p>Suivi - échéancier</p> <p>∅</p>

Séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école alternative Atelier - Compte-rendu

10 . Mot du représentant du Comité de parents Il y a eu 2 rencontres du CP depuis le dernier CÉ. Un sur les règles en matière d'éthique pour les parents, l'autre pour ramasser les candidatures pour le CA du CSSDM.	Suivi - échéancier Ø
11 . Varia Aucun point en varia.	Suivi - échéancier Ø
12 . Levée de la séance: La séance est levée à	Heure 20:30

Dalia Gesualdi-Fecteau
Secrétaire de la séance


Anne Bhéreur, présidente du CÉ


Sophie Daigle, directrice